

Communisme et communalisme : même combat ?

Sixtine Van Outryve

Communisme et communalisme sont tous deux des projets politiques révolutionnaires. Alors que le premier courant a été le moteur des révolutions du siècle passé et occupe toujours un espace important dans la gauche révolutionnaire, le second semble relativement marginal tant au sein des idées politiques que des luttes. Néanmoins, le communalisme a été mis sur le devant de la scène militante comme horizon émancipateur depuis la révolution qui se déroule au Rojava, le Kurdistan syrien, depuis 2012. En effet, basé sur le confédéralisme démocratique, une adaptation du communalisme à la lutte de libération kurde, le mouvement révolutionnaire a commencé à construire une société basée sur une démocratie directe d'assemblées communales confédérées lors de la guerre civile syrienne. Partageant avec le communisme la volonté de se débarrasser du capitalisme et de lui substituer une société sans classes, sans exploitation et sans État, le communalisme présente malgré tout quelques différences avec son quasi-homonyme. Cet article vise à mettre en lumière ces dissemblances, en exposant les réponses différentes apportées à ces questions : *1) Comment arriver à cette société sans classes et sans État ? 2) Quelles formes institutionnelles pour l'organisation politique et économique de cette société sans classes et sans État ?* Il est important de préciser que ce travail de comparaison repose sur des définitions brèves, génériques, et donc par essence réductrices, de chacune de ces théories. Les différences qui en ressortiront seront donc également généralisatrices et ne rendront pas justice à la diversité et la complexité des mouvements révolutionnaires et des théoriciens qui ont porté ces idées.

Communisme et communalisme : kesako ?

Le projet révolutionnaire qu'est le communisme recouvre une diversité de projets et de courants. Communisme des conseils, trotskysme, communisme libertaire, anarcho-communisme, marxisme-léninisme, maoïsme, mais aussi luxemburgisme, titisme, gramscisme, castrisme : tous ces courants ont offert à partir des écrits de Karl Marx et des luttes du mouvement ouvrier, des interprétations différentes du communisme, liées aux conditions spécifiques dans lesquelles ils se sont développés. La définition générique et minimaliste de communisme utilisée dans cet article est celle d'un projet révolutionnaire qui est le miroir inversé du capitalisme. Serait donc communiste une société sans classes, sans exploitation ni domination sociale, au sein de laquelle les moyens de productions (en ce compris les ressources naturelles) sont collectivisés, et où les biens et services seraient partagés selon la maxime de Marx : « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ».

Pour faire advenir une telle société, le communisme appelle la classe travailleuse à prendre le pouvoir en abolissant la propriété privée des moyens de production, et en plaçant ceux-ci sous contrôle ouvrier. Ce contrôle ouvrier des moyens de production est ce que Marx a pu appeler la « dictature du prolétariat ». Loin des accents totalitaires et antidémocratiques que le terme « dictature » suppose aujourd'hui, cette expression signifiait la domination politique, ou le règne, des travailleurs et travailleuses sur la société, par opposition au règne de la classe dirigeante et capitaliste, la dictature de la bourgeoisie. Cette forme de gouvernement transitoire est par exemple incarnée, pour Engels et Lénine, dans la Commune de Paris, que Marx qualifie également de « forme politique enfin trouvée qui permettait l'émancipation économique du

travail »¹. La dictature du prolétariat serait l'étape précédant l'avènement d'une société communiste, au sein de laquelle il n'existerait plus de classes, et donc plus d'État en tant qu'outil de domination d'une classe sur une autre.

Bien que le communalisme connaisse également des courants et accents différents², j'utilise ici la version du communalisme développée par son principal théoricien, le penseur américain Murray Bookchin, sur base des expériences révolutionnaires communales, et notamment de la Commune de Paris de 1871³. D'abord trotskyste, puis anarchiste, Bookchin a fini par s'éloigner de ces deux courants pour conceptualiser une théorie qui puise dans les deux traditions. Du communisme, il tire la volonté de faire advenir une société sans propriété privée des moyens de production, sans exploitation, sans classes et sans État, mais étend la critique de l'exploitation au-delà de la sphère économique. De l'anarchisme, il tire l'idée de construction d'une confédération de communes libres reposant sur la démocratie directe, tout en rejetant les tendances individualistes et anti-institutionnelles de ce courant.

Plus concrètement, le communalisme envisage la commune comme le lieu où les communautés pourraient gérer collectivement leurs affaires, tant politiques qu'économiques et sociales, au travers d'assemblées populaires qui délibéreraient et décideraient directement en face-à-face⁴. Pour les questions dépassant les limites de la commune, ces municipalités autonomes s'organiseraient sur le modèle confédéral de démocratie directe, à savoir un réseau de conseils où se réuniraient des personnes déléguées munies d'un mandat impératif et révocable⁵ de leurs assemblées locales, et responsables devant elles pour administrer, coordonner et exécuter les politiques décidées par celles-ci.

Au niveau stratégique, le communalisme vise à remplacer les structures étatiques et capitalistes par des assemblées démocratiques populaires basées sur les quartiers, villages et villes. Pour construire ces communes autogérées en assemblées populaires locales, Bookchin propose deux voies stratégiques, qui peuvent être combinées en fonction des contextes. La première voie est extra-institutionnelle et vise à créer des institutions radicalement nouvelles et alternatives en construisant des assemblées populaires extra-légales pour gérer les affaires communales indépendamment du système politique existant. La seconde voie consiste à participer aux institutions municipales existantes en présentant des candidats dont le mandat serait strictement lié à la volonté de l'assemblée populaire extra-légale, afin de transformer radicalement ces institutions en les vidant de leur caractère représentatif et en les soumettant à l'assemblée populaire.

Partant du constat que la municipalité seule, même si elle est organisée autour d'institutions d'autogouvernement, n'est pas suffisante pour abolir, ni même sérieusement défier l'État et le

¹ Karl Marx, *La guerre civile en France*, 1871.

² Pierre Sauvêtre et Sixtine Van Outryve, Communalisme. In G. Petit, L. Blondiaux, I. Casillo, J.-M. Fourniau, G. Gourgues, S. Hayat, R. Lefebvre, S. Rui, S. Wojcik, & J. Zetlaoui-Léger (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (2ème édition)*. GIS Démocratie et Participation, 2022, <https://www.dicopart.fr/communalisme-2022>.

³ Paula Cossart, « Le communalisme naît-il de la Commune ? », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 63, 2021, pp. 75-96.

⁴ Murray Bookchin, *The Next Revolution. Popular Assemblies and the Promise of Direct Democracy*, Londres et New York, Verso, 2015.

⁵ Un mandat impératif est un mandat émanant d'une entité et conférant une autorité limitée à la personne qui le porte, l'autorité de poser des actions en son nom dans le cadre strict des instructions et des limites élaborées dans le mandat. Un mandat révocable rend possible la destitution et le remplacement du ou de la déléguée si celle-ci ne respecte pas les termes de son mandat.

capital, la stratégie communaliste propose de créer une situation de double pouvoir. Le double pouvoir fait référence à la situation, théorisée par Lénine, de compétition pour le pouvoir entre le gouvernement provisoire et les *soviets* (conseils ouvriers) lors de la révolution russe de 1917⁶. Il s'agirait ici d'une dispute pour la légitimité politique entre d'un côté la confédération de communes organisées en assemblées populaires, et, de l'autre, l'État. Tout comme lors de la révolution russe, les deux blocs ne pourraient coexister sur le long terme. L'espoir du communalisme est que la confédération des communes, parce qu'elle permettrait à toutes et tous de participer aux décisions qui les affectent et répondrait davantage aux besoins des individus, acquière davantage de légitimité que les institutions classiques, et devienne suffisamment forte pour remplacer l'État.

L'État, le parti et le sujet révolutionnaire : des pommes de discorde

Les divergences entre communisme d'inspiration marxiste et communalisme quant à la stratégie révolutionnaire à adopter se cristallisent notamment autour de trois questions cruciales : l'État, le parti et le sujet révolutionnaire.

L'État : un mal nécessaire ?

Premièrement, il faut d'abord noter que tant le communisme que le communalisme pensent tous deux que la révolution ne pourra que passer par la destruction de l'État bourgeois. La différence réside principalement dans la forme de gouvernement qui sera construite à la place de celui-ci jusqu'au but commun qu'est l'avènement de la société sans classes et sans État. Les réponses différentes apportées par ces deux courants peuvent être rapportées aux deux tendances qui sont apparues au sein de la Première Internationale fondée en 1864. D'un côté, on retrouve le groupe centré autour de Marx animé par l'idée que la classe ouvrière a pour objectif de conquérir le pouvoir, en menant la bataille idéologique par les élections, mais surtout par la grève, l'insurrection, et la construction de *soviets*, et s'organiser de manière centralisée autour d'un parti pour construire un État ouvrier, voué à s'éteindre. De l'autre, se trouve celui constitué autour de l'anarchiste russe Mikhaïl Bakounine postulant que cette même classe devrait conquérir le pouvoir par la grève et l'insurrection pour détruire l'État, mais en s'organisant de manière fédéraliste et décentralisée, en laissant une autonomie importante aux entités de base. La différence entre les deux courants réside donc non dans la fin recherchée, mais bien dans le moyen utilisé pour y arriver requérant, pour Lénine, « d'utiliser provisoirement les instruments, les moyens et les procédés du pouvoir d'État contre les exploités »⁷.

Dans la lignée de cette seconde tradition, le communalisme considère que la révolution ne pourra passer que par le remplacement total de l'État par un système politique radicalement différent : la confédération des communes fonctionnant avec des personnes déléguées dotées de mandat impératif et révocables de leur assemblée populaire respective. Le communisme marxiste, quant à lui, considère que la révolution n'advient que grâce à la dictature du prolétariat, à savoir par le règne d'un État ouvrier, que Lénine qualifie également de « demi-État »⁸. Il est ainsi différent de l'État bourgeois dans la mesure où le pouvoir public serait exercé par des représentants et des fonctionnaires élus, révocables, sans privilèges et avec un salaire d'ouvrier⁹.

⁶ Lénine, « Sur la dualité du pouvoir », *Pravda*, n° 28, 9 avril 1917.

⁷ Lénine, *L'État et la révolution*, 1917, Chapitre IV.

⁸ Lénine, *L'État et la révolution*, 1917, Chapitre I.

⁹ Ernest Mandel, *La conception marxiste de l'État*, Bruxelles, Documents Socialistes, 1965.

Ce rôle stratégique assigné à l'État est à voir à la lumière de leur définition respective. Ainsi, le communisme marxiste voit l'État comme la domination d'une classe par une autre¹⁰. Dans cette vision, ils acceptent l'idée de l'avènement d'un État prolétarien comme nécessaire si la classe ouvrière veut parvenir à exproprier la classe capitaliste, et empêcher définitivement sa domination. Le communalisme quant à lui voit l'État comme un ensemble d'institutions centralisées, professionnelles et bureaucratiques, permettant la domination d'une élite professionnelle de la politique sur le reste de la population pour assurer son exploitation¹¹.

Ainsi, parce que cette forme de gouvernement permet l'émergence d'une nouvelle classe dominante, politique cette fois-ci, le communalisme ne croit pas que l'État, même s'il est aux mains de la classe travailleuse, même s'il fonctionne sur base de la révocabilité des personnes élues et de l'absence de privilèges, et même si cette inversion du pouvoir aura permis d'abolir les conditions permettant l'existence de différentes classes, pourra *disparaître* une fois advenue la dictature du prolétariat. Or Marx, Engels ou encore Lénine, pour qui « il ne faut au prolétariat qu'un État en voie d'extinction, c'est-à-dire constitué de telle sorte qu'il commence immédiatement à s'éteindre et ne puisse pas ne point s'éteindre »¹², anticipaient cette extinction de l'État, qui n'est jamais advenue.

Si le communalisme refuse de passer par la forme de l'État, c'est parce qu'il postule, sur base des expériences historiques, que celui-ci ne s'éteindra pas de lui-même une fois que les classes seront abolies par la socialisation des moyens de production, étant donné que la forme de l'État, en tant qu'elle repose sur la professionnalisation de la politique, amène inévitablement à la création d'une classe politique gouvernante dominant la classe gouvernée, une nouvelle minorité dominant la majorité de la population. Ce qui nous amène au second point : le parti.

Avec ou sans parti ?

Pour le communalisme, cette inévitabilité de la survivance de l'État dans la théorie communiste est également liée à l'utilisation du parti comme organisation révolutionnaire. Dans la lignée du courant anarchiste, il critique ainsi le parti en tant que force révolutionnaire qui lutterait toujours pour sa conservation, et prend pour preuve la tournure autoritaire et bureaucratique de la révolution russe. Pour Bookchin, le parti viserait à ce que la révolution se passe selon les formes qu'il aura créées, reposant sur l'obéissance envers une autorité centrale, et non selon les formes d'autogouvernement populaire créées lors des moments révolutionnaires, reposant sur la démocratie directe¹³. Dans le même sens, l'anarchiste Errico Malatesta écrivait en 1919 ceci à propos de l'utilisation du parti pour instaurer la dictature du prolétariat lors de la révolution russe : « En réalité, ce que nous avons, c'est la dictature d'un parti, ou plutôt des dirigeants d'un parti : une véritable dictature, avec ses décrets, ses sanctions pénales, ses hommes de main et, surtout, ses forces armées qui, à l'heure actuelle, sont également déployées pour défendre la révolution contre ses ennemis extérieurs, mais qui, demain, seront utilisées pour imposer la volonté des dictateurs aux travailleurs, pour freiner la révolution, pour consolider les nouveaux intérêts en voie d'émergence et protéger une nouvelle classe privilégiée contre les masses »¹⁴.

Néanmoins, ce que l'extrait de Malatesta permet de pointer, c'est que si les communistes ont recours au parti, c'est parce qu'ils voient cette centralisation du pouvoir comme nécessaire afin

¹⁰ Karl Marx et Friedrich Engels, *Le Manifeste du parti communiste*, 1848.

¹¹ Bookchin, *The Next Revolution*.

¹² Lénine, *L'Etat et la révolution*, 1917, Chapitre II.

¹³ Bookchin, "Listen Marxists", 1969.

¹⁴ Errico Malatesta, "On the Dictatorship of the Proletariat. A Prophetic Letter to Luigi Fabbri", 30 juillet 1919.

de préserver le pouvoir ouvrier de la contre-révolution que la bourgeoisie mettra en œuvre pour maintenir sa domination. Cette contre-révolution, dont les dizaines de milliers de cadavres de la Commune de Paris nous montre l'ampleur qu'elle est capable de prendre, poussera les forces révolutionnaires à s'organiser si elles veulent défendre le processus de transformation sociale qu'elles ont mis en œuvre. Cette question, à laquelle le communisme apporte la réponse du parti, est une zone d'ombre insuffisamment développée dans la théorie communaliste, dans la mesure où elle ne détaille pas concrètement comment faire triompher la confédération des communes sur l'État. Concilier l'impératif de protéger de manière efficace le processus révolutionnaire face à la contre-révolution, et celui de structurer les forces révolutionnaires de telle manière que cette organisation ne donne pas les moyens à une nouvelle classe dominante de consolider son pouvoir, constitue la tâche qui incombe à tout mouvement révolutionnaire.

Communes ou soviets ?

Une troisième différence essentielle consiste en la définition du sujet révolutionnaire, et donc du lieu d'organisation révolutionnaire. Le fait que le communalisme prenne pour unité politique révolutionnaire les communes, confédérées entre elles, plutôt que les *soviets*, regroupant les travailleurs et travailleuses, démontre que cette première théorie ne considère pas le ou la travailleuse comme *le* sujet révolutionnaire, à tout le moins pas en tant qu'organisé sur son lieu de travail. Sur base de son étude de l'histoire populaire qui l'a amené à théoriser le communalisme, Bookchin conclut que les mouvements révolutionnaires ayant mené aux soulèvements radicaux tout au long des XIXe et XXe siècles étaient les produits du mouvement ouvrier organisé, mais organisé non sur la seule base du lieu de travail, mais sur celle de la vie de quartier et communale. Dans ces assemblées et ces clubs, les membres des classes ouvrière, artisanne et paysanne se rencontraient et exerçaient leur pouvoir politique par l'exercice de la citoyenneté communale pour former ce qu'il appelle « le monde communal sous-terrain »¹⁵. Le communalisme élargit ainsi la définition du sujet révolutionnaire au-delà des individus en tant que membres de la classe travailleuse exploités par la classe capitaliste et s'organisant sur le lieu de travail, mais en tant que membre de la commune opprimé par un système de dominations plus large et devant s'organiser sur cette base.

Comment exercer le pouvoir dans une société sans classes et sans État ?

Passée la dictature du prolétariat, la vision de Marx et Engels de l'organisation institutionnelle du communisme, à savoir des formes politiques permettant la propriété collective des moyens de production une fois l'État disparu, n'a jamais été formulée dans une doctrine systématique. Bien que les *soviets* constitués lors de la révolution russe offrent un horizon d'organisation du travail relativement partagé au sein des mouvements communistes, la question des institutions économiques et politiques de cette société sans classes n'est pas résolue.

Or cette question est essentielle pour que cette société communiste soit bien une société sans classes : « À moins que la structure de l'État ne soit fondamentalement transformée, de sorte que le peuple gouverne directement par le biais d'un système de démocratie radicale, sans couches spécifiques pour prendre des décisions en son nom, la propriété étatique de l'ensemble de l'économie n'est pas une propriété commune de l'économie. C'est simplement la propriété de ceux qui contrôlent l'État. . . . Si l'État ne cesse pas d'être un État, il reste une classe d'élites qui commandent la force de travail des autres »¹⁶.

¹⁵ Murray Bookchin, *From Urbanization to Cities: The Politics of Democratic Municipalism*, AK Press, 2021.

¹⁶ Mason Herson-Hord, "Wither the State", *Harbinger*, 1, Winter 2019 (je traduis).

Le communalisme quant à lui, est relativement prescriptif quant aux institutions politiques de cette nouvelle société : comme mentionné plus haut, le pouvoir serait exercé directement par le peuple assemblé en face-à-face au niveau local et, lorsqu'une tâche de représentation est nécessaire car on ne peut rassembler la population d'une région dans une salle, ce pouvoir serait délégué à des personnes dotées de mandat impératif, révocable et rotatif de leurs assemblées respectives qui seraient réunies en conseils confédéraux. Au niveau économique, le communalisme comprend la sphère économique comme subordonnée au politique, et donc devant être mise sous le contrôle démocratique des assemblées populaires et de la confédération. Ce système devrait mener à ce que Bookchin appelle la « municipalisation de l'économie », à savoir l'adaptation de la collectivisation de l'économie à la structure de démocratie directe du communalisme, et dont il convient de préciser qu'il supposerait donc également la confédéralisation de l'économie.

Ce système, sommairement théorisé par Bookchin, pourrait s'organiser de la manière suivante¹⁷. D'une part, les unités essentielles détenant le pouvoir de cette économie démocratique seraient les assemblées populaires, incluant toutes les personnes résidant dans une commune, qui se coordonneraient au travers des conseils confédéraux pour les planifications à plus grande échelle. Ces assemblées décideraient collectivement et démocratiquement des politiques économiques fondamentales concernant la production, la distribution et la consommation des biens et services (entre autres, la détermination des besoins des individus et communautés et la distribution de la production en fonction de cette détermination, la sécurité sociale, l'allocation des surplus, l'usage de la technologie, l'utilisation des ressources, les décisions écologiques, l'échelle de production, etc.).

D'autre part, l'opération journalière et les conditions de travail seraient laissées à l'autogestion des travailleurs et travailleuses dans chaque lieu de travail, réalisant le principe de démocratie directe également sur le lieu de travail. Si le communalisme fait reposer les décisions en matière de production à l'assemblée populaire allant au-delà des travailleurs et travailleuses responsables de cette production, c'est non seulement car il considère que celui-ci pourrait être trop sectoriel et trop peu orienté vers l'intérêt communal et confédéral, mais aussi parce qu'il est nécessaire de prendre en compte l'intérêt des usagers et usagères.

Conclusion

Communalisme et communisme d'inspiration marxiste partagent donc la visée d'une société sans classes et sans État, avec une propriété collective des moyens de production. Les différences portent essentiellement sur le rapport à l'État et au parti dans le processus révolutionnaire, ainsi que sur le sujet révolutionnaire. En ce sens, se nourrissant des grandes erreurs des révolutions du XX^e siècle, le communalisme ambitionne de se construire en correctif au communisme, bien qu'il n'apporte pas de réponse convaincante à la question de l'organisation face à la répression contre-révolutionnaire.

Par ailleurs, dans la mesure où le communalisme offre une vision claire de la manière dont le pouvoir serait exercé dans une société sans classes et sans État, – question laissée en suspens par Marx et Engels – on pourrait aussi le voir comme un renforcement à la théorie politique du communisme. Cependant, ce modèle n'est pas non plus sans faiblesses : donner le pouvoir absolu de prise de décision aux assemblées populaires confédérées en matières économiques pourrait mener à la domination de celles-ci sur les personnes en charge de la production et de

¹⁷ Howard Hawkins, "Community Control, Workers' Control, and the Cooperative Commonwealth", *Society and Nature*, 3 (1), 1993, pp. 55-85.

la distribution des biens et services. Il reste à développer les mécanismes articulant le pouvoir des assemblées populaires à ceux des conseils des travailleurs et travailleuses confédérés, garantissant notamment le droit de grève et de la liberté d'association syndicale et permettant la rotation des tâches aux conditions de travail pénibles selon les capacités de chacun et chacune.